

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 12 mars 2012

CG12/2^{ème}/III-06

L'an deux mil douze, le 12 mars, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, et Tabarly ;

Absent excusé : M. Vigié.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE

A l'occasion de la DM2 2011, vous a été présenté, de manière détaillée, l'état de l'effectif étudiant du Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne, qui représente un total de **797 étudiants** sur le site.

L'organisation de la Journée « **Portes ouvertes** » du **samedi 28 janvier 2012**, reconduite depuis cinq années maintenant, a confirmé le rayonnement des formations du Centre Universitaire au sein du Tarn-et-Garonne mais également, l'attractivité de certaines spécialités attirant des étudiants de tout le territoire voire de pays étrangers.

En effet, chaque année, les étudiants se mobilisent activement avec beaucoup d'originalité pour organiser cette journée, accueillant les élèves et leurs parents pour leur présenter les aspects pratiques des formations, avec le soutien des équipes pédagogiques. C'est aussi l'occasion de faire visiter amphithéâtres, bibliothèque et laboratoires informatiques, présentant le visage moderne des équipements que nous mettons à disposition des formations.

Ce jour là, les étudiants s'associent également aux personnels que nous avons mis à disposition pour **valoriser la Vie Etudiante**. Les élèves en recherche d'informations sont sensibilisés à toutes les actions menées sur le site dans le domaine de la culture et de l'intégration :

- opérations cinéma, expositions, activités sportives, déplacements à Paris pour la visite de nos Institutions ou de la Bibliothèque Nationale,
- aide à la recherche de logements, jobs d'appoint, prévention et santé, etc,...

Dès la prochaine rentrée, **un Pass culturel sera mis en place**, offrant la possibilité de bénéficier à moindre coût, d'un programme d'activités variées tout au long de l'année.

J'ai noté également le développement significatif de manifestations culturelles et scientifiques d'ampleur, organisées au Centre Universitaire :

- 16 janvier 2012, **colloque sur le « sexisme dans la littérature »**, porté par les diverses formations du site en collaboration avec les Archives et la Médiathèque départementale,
- 8 et 9 mars 2012, **évènement culturel, scientifique et artistique nommé « Passage(s) : Art, Design et Transmission »**, porté par le Département « Archives et Médiathèque », l'IUP « Arts Appliqués » et le Centre Départemental de Documentation Pédagogique.

Il s'agit d'une Biennale, dont le programme de manifestations régionales sur la thématique du « Blanc » donne lieu, en ce qui nous concerne, à un colloque à l'auditorium du Centre Universitaire et une exposition à l'Espace des Augustins, pour un large public mêlant étudiants, enseignants, chercheurs et professionnels.

L'essor de ces manifestations portées par les Universités traduit le rayonnement et l'attractivité du site pour lequel le Conseil Général n'a pas ménagé ses efforts.

Porté depuis 18 ans par notre Institution, cette délocalisation universitaire est aujourd'hui reconnue et intégrée dans un cadre nouveau et stratégique : **le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, concrétisant une **reconnaissance institutionnelle** de notre action en faveur du développement de l'Enseignement Supérieur.

En effet, nous avons accueilli, le 9 février dernier, au centre universitaire, le **premier Comité de Site** porté par la Région, regroupant l'Etat, l'Education nationale, les Universités, les Collectivités Territoriales et des représentants du monde économique, sans oublier bien sûr les associations étudiantes.

Cela a été l'occasion de retracer les étapes de développement de ce site et de défendre les fortes ambitions portées par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, dans ce contexte riche d'actualités :

- contribuer à **développer une vie étudiante** de qualité par la coordination et la poursuite de la modernisation des conditions d'accueil,
- **attirer plus de jeunes tarn-et-garonnais** vers les études supérieures par l'amélioration de l'information et le soutien à la création de nouvelles formations professionnalisantes,
- faire jaillir le **potentiel d'innovation de formations en devenir** sur le site, en créant des passerelles entre acteurs économiques, formations et universités.

Ce Comité de Site permettra aux partenaires d'affirmer une **volonté collective**, de s'engager sur des actions concrètes et coordonnées autour de projets viables et partagés.

Les enjeux majeurs et les objectifs seront déclinés en précisant les contributions et les moyens amenés par chacun. Je vous rappelle, à cet égard :

- qu'à l'occasion de la DM2, je vous ai proposé la création **d'un poste de chargé de mission Enseignement Supérieur** recruté pour la mise en application de la politique collégialement définie,
- que, comme approuvé à l'occasion de nos précédentes assemblées, les **travaux de construction du bâtiment « Arts Appliqués » ont débuté** début janvier, conformément aux engagements que nous avons pris envers nos partenaires universitaires.

Là encore, nous aurons accompli, malgré l'absence de la Ville de Montauban, un investissement stratégique pour pérenniser nos formations.

Comme chaque année, je vous présente l'ensemble des crédits nécessaires au fonctionnement du site. Ils se montent à **981 260 €** pour les crédits d'investissement et à **548 713 €** pour les crédits de fonctionnement.

Les travaux correspondent principalement à un programme relatif à la conservation de notre patrimoine immobilier (restauration des toitures, mise aux normes) :

I – INVESTISSEMENTS A REALISER

Au titre de 2012, les dépenses d'investissement vont s'élever à **981 260 €**.

II – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2012, les dépenses de fonctionnement s'élèveront à **548 713 €** auxquelles s'ajoutent **500 000 €** de salaires des agents déployés sur ce site, la Ville de Montauban participant à hauteur de 152 449 € seulement.

En conséquence, je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur ce rapport tel que présenté, approuver les autorisations de programme et les crédits à ratifier.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan depuis la rentrée (journées « portes ouvertes », développement de manifestations culturelles et scientifiques d'ampleur...) ;
- Décide la mise en place dès la prochaine rentrée d'un Pass Culturel qui permettra aux étudiants de bénéficier à moindre coût d'un programme d'activités variées tout au long de l'année ;
- Prend acte de l'intégration du centre universitaire dans le Schéma Régional de l'Enseignement et de la recherche, concrétisant ainsi une reconnaissance institutionnelle de l'action du Conseil Général en faveur du développement de l'Enseignement supérieur et le positionnant dorénavant en qualité de co-président du Comité de pilotage ;
- Précise que le premier Comité de Site porté par la Région, regroupant l'Etat, l'Education nationale, les Universités, les Collectivités Territoriales et des représentants du monde économique, sans oublier bien sûr les associations étudiantes, a été accueilli le 9 février au centre universitaire ; il permettra aux partenaires d'affirmer une volonté collective de s'engager sur des actions concrètes et coordonnées autour de projets viables et partagés ;

- Prend acte que les travaux de construction du bâtiment « Arts Appliqués » ont débuté début janvier, conformément aux engagements pris ;
- Approuve comme suit, le budget et les travaux à réaliser au centre universitaire pour 2012 et ratifie les crédits tels que proposés :

Investissements

Travaux

231.312 2372 000 €

répartis de la sorte :

Réfection toiture IUFM : phase 640 000 €

Mise aux normes sécurité électrique8 000 €

Installation de barres antipaniques..... 510 €

Installation de robinets pressoirs sanitaires pavillon savoirs.... 1 740 €

Assainissement du sous/sol pavillon des savoirs..... 7 000 €

Pose d'un cumulus..... 350 €

Occultation salles (phase 2)..... 2 000 €

Lot peinture – rénovation de bureaux enseignants mutualisés. 8 000 €

Réparation réseau d'eau IUFM..... 4 400 €

238.15.23 : IUP « Arts Appliqués »..... 900 000 €

Acquisitions de logiciels, de matériels et de mobiliers

2051 23 : Antivirus Mac Afee2 500 €

2157 23 : Blocs sécurité BAES.....2 000 €

21841 23 : Acquisition de mobilier pour salles de cours.....4 060 €

2188 23 : Acquisition d'écrans de projection.....700 €

Fonctionnement

- Vote une enveloppe globale de 548 713 € se décomposant comme suit à laquelle s'ajoutent 7 000 000 € de salaires des agents déplacés sur ce site, la ville de Montauban participant seulement à hauteur de 152 449 € :

60611 23 : Eau et assainissement.....5 000 €

60612 23 : Energie – Electricité.....53 000 €

60613 23 : Chauffage urbain.....48 000 €

60623 23 : Alimentation.....1 500 €

60628 23 : Autres fournitures.....1 200 €

60632 23 : Fournitures de petit équipement..... 2 500 €

60636 23	: Habillement et vêtements de travail.....	500 €
6064 23	: Fournitures administratives.....	4 500 €
6065 23	: Livres, disques, cassettes.....	4 000 €
6122 23	: Crédit-bail mobilier (informatique).....	30 000 €
6135 23	: Locations mobilières.....	40 000 €
61521 23	: Entretien des terrains.....	3 200 €
61522 23	: Entretien et réparation des bâtiments.....	8 000 €
61558 23	: Entretien et réparation biens mobiliers.....	7 000 €
6156 23	: Maintenance.....	20 500 €
616 23	: Primes d'assurance.....	1 000 €
6182 23	: Documentation générale et technique.....	4 000 €
6188 23	: Autres frais divers.....	700 €
6231 23	: Annonces et insertions.....	4 500 €
6232 23	: Fêtes et Cérémonies.....	250 €
6234 23	: Réceptions.....	3 000 €
6236 23	: Catalogues et imprimés et publications	8 000 €
6238 23	: Divers : publicité, relations publiques.....	1 000 €
6245 23	: Transports de personnes extérieures.....	9 000 €
6261 23	: Frais d'affranchissement.....	2 600 €
6281 23	: Concours divers : cotisations adhésions.....	4 000 €
6282 23	: Frais de gardiennage.....	4 000 €
62831 23	: Frais de nettoyage des locaux (remplacement).....	3 000 €
62878 23	: Remboursement de frais à des tiers.....	500 €
6288 23	: Autres frais divers (manifestations culturelles).....	11 000 €
65681 23	: Participation pédagogique.....	225 000 €
656826 23	: Participation fonctionnement IUFM.....	38 113 €
6711 23	: Intérêts moratoires et pénalités sur marché	150 €

- Donne délégation à la Commission Permanente pour déterminer les modalités précises (tarifs, bénéficiaires) du Pass culturel étudiant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,